


<p>Ecole Maternelle</p>  <p>académie Bordeaux</p> <p>direction des services départementaux de l'éducation nationale Gironde</p> <p>éducation nationale</p> <p>Fargues Saint Hilaire RNI : 0332673b</p>	<p>PROCES-VERBAL CONSEIL D'ECOLE 3ème TRIMESTRE</p> <p>Date : mardi 2 juin</p>
--	--

Circonscription : Bègles-Floirac

Présents :

Présidente - directrice d'école : Mme Pereira

Equipe enseignante :	Mme Henoux Mme Moussu Mme Pereira
Le maire ou son représentant :	M Gautier M Vicier
DDEN :	
Représentants des parents d'élèves :	M Moreau Mme Guimberteau Mme Basquin
Invités (personnel municipal,...) :	Périscolaire : Clément Cerdeira

Excusés :

Mme Saint Jours

Début du conseil d'école : Mardi 2 juin 2020 à 18h30

Secrétaire de séance : Mme Pereira

Fin du conseil d'école : Mardi 2 juin 2020 à 19h45

Fonctionnement de l'école maternelle

Prévisions des effectifs pour la rentrée 2020-2021

PS :39

MS:37

GS :34

Total : 111

Les inscriptions ne sont pas terminées et ont pris du retard.

Une cinquième classe va ouvrir à la rentrée prochaine. Les effectifs vont passer du coup de 30 à 24 en moyenne.

Un algeco de 6m x 10 m va être installé devant la murette à la suite du restaurant scolaire. Il devrait être opérationnel mi-août.

La municipalité souhaite l'équiper d'un TNI. La directrice va rédiger un projet d'usage TICE pour que la municipalité puisse bénéficier d'un financement du conseil général à hauteur de 40%.

Reprise de l'école

Depuis le jeudi 14 mai, quelques enfants de GS ont repris le chemin de l'école. Depuis le 25 mai d'autres enfants et notamment des enfants de PS et MS les ont rejoints.

Cet accueil se passe relativement bien compte tenu des règles très contraignantes à respecter.

Les parents regrettent que les enseignantes n'aient pas communiqué sur la façon dont s'était passée cette reprise

Périscolaire

Un service d'urgence qui correspond au fonctionnement de l'école a été mis en place. Un périscolaire sur l'école accueille les enfants de l'école, un périscolaire sur la Frayse, accueille les enfants du parascolaire.

Parascolaire :

Ce service mis en place et financé par la municipalité (les parents ne paient que le coût du repas au même tarif que la cantine scolaire, la municipalité finance le reste), n'est pas une école, il n'y aura pas d'enseignements. Par contre, un temps est prévu pour que les élémentaires puissent faire leurs devoirs.

Des ateliers sur différentes thématiques sont mis en place : sport, nature, ...

Il a fallu du temps pour tout mettre en place. Le protocole sanitaire a été élaboré à partir de celui de l'éducation nationale, de l'UFCV, du ministère de la jeunesse et des sports.

C'est un service d'accueil d'urgence avec un protocole très lourd. C'est pourquoi il est préférable d'accueillir le moins d'enfants possible.

Les enfants ont été formés aux gestes barrière, mais ils avaient été bien préparés par les parents.

Une newsletter va être diffusée par mail.

Le taux d'encadrement est de 1 adulte pour 12 enfants.

Aujourd'hui 23 enfants étaient présents.

La capacité maximale d'accueil est de 40 enfants.

Les représentants demandent s'il serait possible que le périscolaire soit sur l'école à la rentrée.

Réponse : cela n'est pas possible. Les effectifs en temps normal sont trop élevés.

Sécurité des écoles -Registre Santé sécurité au travail

Aucune fiche.

Projets

Projet d'école : actions prévues à ce jour pour l'année 2019 2020

Les actions relatives au projet d'école ont été annulées.

Bilan de la coopérative scolaire

Il restait à la fin de l'exercice 2018/2019 : 4634,19€

Mini-concerts : 721 €

Sortie zoo de Pessac : 697€

Bus cinéma : 260€

cotisations versées par les familles : 663€

cotisations versées à l'OCCE et assurance : 240,44

les photos ont rapporté : 1564€

la fête de l'école a rapporté : 1146,79€

L'équipe pédagogique remercie la municipalité pour son soutien et l'association des parents d'élèves pour l'achat de vélos pour la cour et leur aide lors de la fête de l'école.

Travaux et équipements

Point sur les travaux à réaliser :

- Couloir classe du bas abîmé cet été suite au dégât des eaux : il faudra relancer les assurances
- Les poteaux sous le préau sont très abîmés (peinture + bois) : cet été
- la cour poussiéreuse vers l'été et boueuse et glissante l'hiver : de la terre pourra être récupérée lors des travaux de la cinquième classe pour remblayer la partie sous les arbres et replanter de l'herbe.
- Le bardage en bois côté toilettes est à contrôler un morceau s'est décroché.
- Les parents élus avaient proposé de peindre des jeux de cour. Les consignes sanitaires font que cela n'est pas possible pour l'instant. A voir à la rentrée.

Fait à Fargues Saint Hilaire le 18/06/2020

La Directrice, présidente du Conseil d'école, Gaëlle Pereira

